



Merli Automobiles

RUE DE L'HERMITTE

51300 Couvrot

Email : sarl-merli@wanadoo.fr

Tel : +33 (0)3 26 74 09 61

Fax : +33 (0)3 26 74 34 53

Fiche technique

AUDI R8 SPYDER (Ref:O199223)

Véhicules d'occasion



Cylindrée	5.2 cc
Carburant	ESSENCE
PUISSANCE (CV)	525 cv 17 ch (386kw)
CO2	0 g/km
BOÎTES DE VITESSES	AUTOMATIQUE
Portes	2
Carrosserie	CABRIOLET
KM	39.900km
Immat	04/05/2012

Couleur
BLANC GLACIER

85.680 € TVAC

-55% sur prix cat.

OPTIONS

Bluetooth - Caméra de recul - Commutation automatique des feux de route et de croisement - Freins Ceramics - Pack rangement - Palettes au volant - peinture métallisée spéciale - Aide au stationnement avant et arrière -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

6 airbags - abs - allumage automatique des feux et détecteur de pluie - audi hold assist - ceintures de sécurité réglables en hauteur - châssis sport - climatisation automatique - contrôle de la pression des pneus - différentiel autobloquant à gestion électronique (eds) - feux arrière à technologie led - feux de jour à led - intérieur cuir - jantes en aluminium 19" - kit de réparation - pédalier en alu - phares antibrouillard - phares led à l'avant - prise 12 v à l'arrière - programme de stabilité électronique (esp) - quattro - régulateur de vitesse - repose-pieds en aluminium - rétroviseur intérieur à atténuation automatique - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - rétroviseurs extérieurs électrochromes - rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - siège passager avec système isofix - sièges avant à réglage électriques - spoiler arrière - système d'alarme - système de contrôle de traction asr - système de navigation - système de verrouillage centralisé des portes avec télécommande - système du son bando - vitres électriques avant - vitres teintées - volant multifonction - volant réglable en hauteur et en profondeur - volant sport

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.